

dossierdossierd
ossierdossierd
ossierdossierdos
sierdossierdossi
erdossierdossier
dossierdossierd
ossierdossierdos
sierdossierdossi
erdossierdossier
dossierdossierd
ossierdossierd
erdossierdossier
dossierdossierd
ossierdossierdos
sierdossierdossi
erdossierdossier
dossierdossierd

La Deuxième République

à Fleurey sur Ouche

La Deuxième République a été traitée dans le livre « Histoire et Patrimoine de Fleurey-sur-Ouche ». Ce livre embrassant l'ensemble de la Préhistoire à Nos Jours n'a pas permis d'entrer dans le détail de certains événements. Le Borbeteil est l'occasion d'une présentation sous un aspect plus précis et plus personnalisé.

Au début de 1848, le gouvernement de Louis Philippe accumule les sujets de mécontentement. Les revenus des petits agriculteurs et des ouvriers ne leur permettent plus de subsister. Le suffrage censitaire⁽¹⁾ ne donne le pouvoir qu'à une minorité.

L'opposition républicaine organise des banquets pour réclamer une réforme électorale.

Un des banquets, interdit, est à l'origine d'une insurrection dans Paris le 22 février 1848. Le roi prend peur et s'enfuit. La République est proclamée le 24 février 1848.

En attendant des élections, en Côte-d'Or, sous l'autorité de James Demontry, républicain radical, haut commissaire du gouvernement provisoire, de nouveaux maires sont nommés dans de nombreuses communes.

Un rouge à la tête de la commune !

A Fleurey, Hippolyte Péliissonnier est remplacé par un proche de Demontry : Louis Auguste Adelon lui aussi républicain radical.



James Demontry, haut commissaire du gouvernement provisoire de la République

Plus tard, le 30 juillet 1848, le suffrage universel (218 votants pour 287 électeurs) confirme le choix de Demontry en désignant, à une très forte majorité, 12 conseillers municipaux favorables au maire en place (Louis Adelon est élu avec 173 voix, Hippolyte Péliissonnier, ancien maire, battu, n'obtient que 51 voix).

Grande émotion chez les notables de Fleurey : Adelon est connu pour des antécédents qui, dans sa jeunesse, lui ont valu plusieurs condamnations et l'exil.

Monsieur Gillotte, propriétaire des Charmilles, envoie une protestation à l'autorité judiciaire.

Monsieur,

A son retour d'exil, M. Adelon s'est établi à Fleurey, nous avons cru d'abord qu'il cherchait dans la retraite à se faire oublier de la société qu'il avait outragée et cette pudeur, que nous lui supposions, l'a fait tolérer parmi nous. Lors de la dernière crise il s'est fait nommer maire par son ami James Demontry avec mission hautement proclamée par lui de révolutionner le pays, et Dieu sait comment il a rempli son mandat et employé notre argent ! En flattant les goûts de la basse classe de la société, en lui promettant le partage des biens.. Il est parvenu à se faire une clientèle, aidé en cela par M. Leniept, conducteur du canal, qui a fait voter comme un seul homme les employés et ouvriers sous ses ordres. Il a été élu membre du conseil municipal avec certitude d'être désigné maire. Ce résultat a jeté la stupeur parmi les honnêtes gens de toutes les opinions. Il nous était sans doute facile de protester contre un pareil choix puisque la loi qui prononce l'incapacité de M. Adelon, était par un cynisme révoltant, affichée dans la salle même de l'élection, mais, les coups donnés, les chemises déchirées étaient des avertissements que la prudence ne permettait pas d'oublier, on a donc cédé au torrent pour éviter de grands malheurs mais à la fin de la séance deux membres du conseil se sont empressés de protester.